

CONSEIL MUNICIPAL
13 octobre 2022 à 20 H 30

Secrétaire de séance : Mr David VILABOY

Lecture des délibérations du conseil du 28 juillet 2022.

Intervention de Cédric Lachenal - OstWind

Présentation de l'avancée du projet éolien : Autorisation préfectorale depuis le 13 mai 2022 suivi d'un délai de recours de 4 mois. Attente de retour sur les recours éventuels. Délai de raccordement d'environ 5 ans sur un poste ENEDIS dont la date officielle sera connue en mars 2023.

Questionnement et enjeux sur l'extension possible du projet de 3 éoliennes.

Délibérations redevance domaine public ENEDIS / ORANGE / LOSANGE

Une demande de redevance d'occupation du domaine public va être effectuée auprès de ces trois fournisseurs pour l'année 2022 pour un montant de :

- ENEDIS : 221 Euros
- ORANGE : 441 Euros
- LOSANGE : 43 Euros

Les délibérations sont votées à l'unanimité.

Délibération tarifs des concessions cimetières, columbarium et caves-urnes

Les tarifs des concessions cimetière ont été actualisés :

Cimetière de l'église et du nouveau cimetière :

- pour 15 ans : 65.84 Euros
- pour 30 ans : 115.24 Euros
- pour 50 ans : 197.57 Euros

Les concessions du columbarium :

- pour 15 ans : 162.62 Euros
- pour 30 ans : 284.65 Euros
- pour 50 ans : 488.00 Euros

Les caves-urnes :

- pour 15 ans : 93.22 Euros
- pour 30 ans : 163.32 Euros
- pour 50 ans : 291.64 Euros

La délibération est votée à l'unanimité.

Délibérations tarifs des consommations

Des nouveaux tarifs de consommations ont été ajoutés pour les manifestations du village pour la commission fêtes et cérémonies :

- Sandwich 2 saucisses ou 2 merguez : 4 Euros
- Sandwich fromage : 2 Euros
- Sandwich américain : 6 Euros
- Barquette de frites : 2 Euros
- Barquette de frites saucisse ou merguez : 4 Euros
- Vin au verre : 1.50 €
- Gobelet ecocup réutilisable : 1 €

La délibération est votée à l'unanimité.

Délibération parc éolien de la côte du Moulin à Vésigneul-sur-Marne

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune de Vésigneul-sur-Marne a un projet de développement de parc éolien de 3 éoliennes et deux postes de livraison.
Le conseil doit donner son avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un avis favorable pour le parc éolien de la côte du Moulin.

Délibération achat candélabre solaire Grande rue

Le fournisseur retenu pour les candélabres propose l'installation d'un candélabre classique relié à l'électricité au vu du coût du remplacement de la batterie d'un luminaire solaire.

Devis solution 1 candélabre classique : 7 550.00 Euros HT

Devis solution 2 candélabre solaire : 3 610.00 Euros HT

En comparant avec les autres devis reçus pour un candélabre solaire, le devis d'AB Entreprise a donc été validé à l'unanimité pour l'achat d'un candélabre solaire.

Questions diverses

Cérémonie du 11 novembre : la cérémonie aura lieu à 10 h 15 en association avec le souvenir Français et prendra une tournure plus protocolaire avec l'intervention de membres de l'association, la présence d'un porte-drapeau, les pompiers, des anciens combattants, un militaire actif et les enfants des écoles pour l'interprétation de la Marseillaise.

Réclamations des habitants : Mme le Maire souligne le caractère procédurier que prennent les réclamations des habitants. Elle a reçu deux courriers recommandés pour un problème de vitesse de circulation rue du Stade et un problème de bouches d'égout qui claquent Grande rue. Des solutions sont à l'étude pour résoudre ces problèmes.

Route départementale 80 entre Mairy-sur-Marne et Cernon : des travaux de réfection sont prévus pour 2023, d'une durée de 4 mois et devrait débuter en mars. La route sera complètement fermée à la circulation durant cette période. Il est prévu d'élargir la chaussée à 6 mètres.

Etat dégradé de la toiture du préau : Le préau situé dans la cour de la mairie n'est plus accessible car la toiture se dégrade à cause de l'usure du temps. Un devis avait été établi en 2017 par l'entreprise Dubois. Une actualisation va être demandée.

Rénovation de la toiture de la cave de la mairie : Les travaux devraient être effectués par les agents techniques pour un montant estimé à 530 €.

Rafraichissement des grilles de la mairie : Des travaux de sablage sont actuellement en cours avant l'intervention des agents techniques pour la peinture.

Tour de table

- Monsieur Didier KREBS informe que la borne anti-bélier au rond-point de la boulangerie a été endommagée et qu'il y a une estimation des frais pour son remplacement.

- Madame Caroline KANDEL informe que pour le marché nocturne, il y aura 35 exposants ainsi qu'une buvette-restauration mis en place de 17 h 30 à 21 h 30 le vendredi 14 octobre 2022.

- Monsieur Philippe JULES demande s'il y a une programmation de réunions sur le PLUI. Mme le Maire informe qu'elle a récemment eu 2 réunions sur la thématique du PADD et qu'il n'y a pas d'autres réunions programmées à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h50

Le prochain conseil est prévu le mardi 8 novembre 2022 à 20 h 30.